union française des universités tous ages

UNION FRANCAISE UNIVERSITES TOUS AGES
ufuta
Soif de connaissances !

BULLETIN DE LIAISON **Numéro 14 - Mars 2017**

LE MOT DU PRÉSIDENT

Lors des assises nationales de GAP, le conseil d'administration de l'UFUTA m'a élu président pour succéder à Mme DAVID-SCIARA qui, conformément à nos statuts, était arrivée au terme du renouvellement de son mandat. Mme Denise RISS-COLY a été confirmée dans son poste de vice-présidente et M. Yvon LE GALL dans celui de président du comité scientifique. Qu'ils reçoivent tous les deux mes remerciements pour leur soutien. A été également élu par le CA, M. Christian LATRY trésorier de l'association. Vous trouverez sur notre site internet la liste complète des administrateurs et du bureau.

La nouvelle présidence que j'inaugure est portée par un projet intitulé « UFUTA ambition 2020 ». Nous sommes en train de le finaliser pour pouvoir ensuite vous le présenter (mais ce projet sera largement amendable lors de la journée des présidents). L'objectif est de donner un nouvel élan à l'UFUTA. Cela passe par la recherche de toutes les synergies possibles entre toutes les structures adhérentes, dans le respect de l'autonomie de chacune.

Deux outils peuvent nous servir à renforcer nos liens :

Le site internet de l'UFUTA. Remanié dans la mesure du possible, et je tiens à remercier très chaleureusement notre Web master M. Philippe GIRARD, je souhaite en faire un axe important de notre communication, tant externe qu'interne. Il est souhaitable que vous le consultiez régulièrement et que vous nous fassiez connaitre vos remarques, tant positives que négatives afin de nous permettre de le faire évoluer. Ce site doit avoir un espace privé réservé aux adhérents, lieu d'échanges.

Sommaire :

	page
Le mot du président	1
Bilan de 6 ans de présidence	2
Tourisme	3
Les assises de GAP	4
Le prix de la Recherche	4
Le Trombinoscope	5
L'année Rodin	6
L'UIA du Bugey	6
Ça marche chez nous	7
L'UTL Guadeloupe	8

Le bulletin de liaison. Il doit servir de vecteur entre nous. Lors des dernières assises de GAP, et qu'il me soit permis de profiter de ce souvenir pour remercier l'ensemble des équipes de l'UTL de GAP et plus particulièrement sa présidente, Mme Christine MIEGGE, à plusieurs reprises, j'ai pu constater que ces assises étaient un lieu d'échanges entre UTL's. C'est une excellente chose qu'il faut développer.

J'ai, pour ma part, été interrogé sur la fête que l'UTL34 organise à chaque fin d'année universitaire.

À partir de ce constat, il me parait souhaitable de créer dans ce bulletin une rubrique intitulée « ça marche chez nous ».

Je compte sur vous pour contribuer à faire vivre cet espace.

Envoyez-nous dès que possible des propositions d'articles. Partageons nos réussites et pourquoi pas nos échecs, afin que chacun puisse y trouver idée à reproduire tout en évitant les principaux écueils.

L'UFUTA ne doit pas rester une Union connue des seuls initiés. Il est important qu'elle soit connue du plus grand nombre. Cela comprend, bien sûr, les pouvoirs publics et je peux vous dire que le CA, s'appuyant sur la convention signée en 2015, œuvre en ce sens - il faut souligner ici le travail effectué par Jean Louis CHEMIN et François AMBOLET. Cela comprend également les structures (UTL-UIA-UTT-UP) c'est-à-dire concrètement les dirigeants des structures (président ou directeur) - vous qui en principe avez entre les mains ce bulletin de liaison. Mais cela doit aller plus loin ! L'UFUTA doit être connue de tous vos adhérents c'est-à dire l'ensemble de vos étudiants. C'est la raison pour laquelle je vous demande deux choses:

1° - Mettre le plus rapidement possible le logo de l'UFUTA sur votre site internet et si possible dès la page d'accueil. Si en prime, le fait de cliquer sur ce logo renvoie sur le site de l'UFUTA ce serait un plus appréciable;

2° - Prévoir dès la rentrée 2017 de mettre le logo de l'UFUTA sur les cartes de vos adhérents. Pour ceux qui ne pourront pas le faire pour des raisons techniques, je vous demande de nous en informer très rapidement, nous travaillons sur une solution de type sticker.

C'est un premier pas. l'UFUTA doit aller plus loin et devenir fournisseur de services. C'est le sens porté par le projet UFUTA ambition 2020. Très prochainement je vous communiquerai la date de la réunion des présidents et directeurs qui discutera de ce projet. J'espère que vous viendrez nombreux…

L'UFUTA est notre maison commune. Notre Union. À nous tous d'en faire une force…

Stéphane RAVAILLE

Dates à retenir :

- La journée des présidents aura lieu le **7 mars 2017 à la Cité des Sciences et de l'industrie à Paris**.
- Le concours des « **plumes d'or et d'argent** » programmé en 2017. **La date limite d'envoi est fixée au 31 mars 2017**.
- **L'Assemblée Générale** aura lieu le **8 juin 2017 à la Cité des Sciences et de l'industrie à Paris**.

Bilan de six années de présidence

UN OBJECTIF GÉNÉRAL :

Préserver la diversité des universités adhérentes dans le respect de leur autonomie et maintenir le lien organique avec les Universités. Cet objectif a été atteint.

UN PROGRAMME :

Progresser dans les connaissances, notamment grâce à nos Assises.

UNE MÉTHODE :

Celle de l'Université classique- c'est-à-dire- liens entre les enseignements et les recherches personnelles.

Mises en valeur et récompenses des contributions régionales et individuelles. Exemple : les Plumes d'or et d'argent.

UN FONCTIONNEMENT :

Décentralisé et adapté à une population « sans conditions d'âge ou de diplômes » et qui s'inscrit dans la durée.

LES ÉTAPES MARQUANTES ENTRE 2011 et 2016

PANORAMA ASSOCIATIF :

L'union française des universités tous âges (UFUTA), organisme vivant, a connu les mêmes évolutions sociétales constatées dans toutes les associations.

Désengagement, départ de certains comme, par exemple, des pionniers, la Bretagne, Angers, Grenoble pour diverses raisons mais aussi accueil de nouveaux comme Besançon, Gap, Belley. La roue tourne. Aujourd'hui avec 38 universités nous existons toujours -pour preuve les pouvoirs publics viennent d'en prendre acte par la signature d'une convention nationale dont je vais vous entretenir.

RECONNAISSANCE INTERMINISTÉRIELLE :

Un bref historique

Lors des assises de Royan en 2012, trois ministères ont patronné nos assises : de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de la Culture et de la communication, des Solidarités et de la Cohésion sociale. Saluant ce triple patronage et continuant sur cette voie de la reconnaissance, en 2013, l'UFUTA a pris attache avec les ministères des Affaires sociale et de la Santé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, les Maires de France, la conférence des Présidents d'Universités et Erasmus plus, afin d'élargir l'impact de notre Union. Tous ont répondu favorablement.

Une première étape déterminante a eu lieu lors de notre AG à la cité des sciences à Paris. La présence effective de Mme Michèle DELAUNAY Ministre déléguée chargée des Personnes âgées, marquait la volonté du gouvernement d'acter nos actions par la promesse de signer une convention. Cette promesse fut réitérée lors des assises de Toulouse.

Malgré le changement ministériel intervenu en 2014, Mme Laurence ROSSIGNOL Secrétaire d'État chargée de la famille, de l'Enfance, des Personnes âgées et de l'autonomie reprenait le dossier à son compte. Le 31 mars 2015, elle conviait l'UFUTA à son Ministère pour la signature d'une convention multipartite en présence de tout le conseil d'administration, renforcé par les représentants de nos adhérents. Ce fut un grand moment.

Cette seconde étape décisive associe désormais l'UFUTA avec le Secrétariat d'État à l'Enseignement supérieur et le Ministère des Familles, des Personnes âgées de l'Enfance et du Droit des femmes, l'association des maires de France, la Conférence des Présidents des Universités et Erasmus plus. Il nous convient aujourd'hui de **faire vivre** cette convention en faisant appel à nos partenaires pour l'enrichir et la protéger.

LES STATUTS :

Une réécriture de nos statuts s'avérait nécessaire, la dernière mise à jour remontant à 1996. Au terme de 18 mois de travail, 25 versions proposées, cette révision fut adoptée à l'unanimité le 3 novembre 2015 par nos adhérents. Il convient de citer ici la magistrale conduite de la commission de révision par notre ami Gérard POTENNEC aidé par deux éminents juristes de Créteil : Daniel ROYER et Jeanine PASCHE.

NOUVEAU SIEGE SOCIAL :

Suite à la dissolution du CLEIRPPA dans le 18e arrondissement de Paris qui nous abritait, la mairie du 3e arrondissement a accepté d'accueillir l'UFUTA dans une salle de leurs locaux associatifs. Avantage et non des moindres, j'ai obtenu la gratuité de l'hébergement.

LE SITE INFORMATIQUE DE L'UFUTA :

Nous sommes dans l'ère numérique. Le premier site initialisé par M. Michel DURAND d'Angers et M. François AMBOLET, Président du comité scientifique, qui eut le mérite d'exister, s'est révélé inadapté à l'évolution de nos activités. Son architecture fut complètement modifiée en 2011 par Philippe GIRARD d'Amiens et Jacques ARNOUD d'Orléans. Aujourd'hui, le site devenu opérationnel est animé par le webmaster, seules 3 personnes y auront accès : le ou la Président(e), le ou la vice-président(e) et la personne chargée des relations extérieures.

LA COMPTABILITÉ :

Là encore, il s'est avéré essentiel d'adapter notre logiciel acquis en 2009 afin que nos divers trésoriers puissent tenir efficacement les comptes. Ce travail de mise en conformité sur notre micro-ordi est dû au talent de notre comptable Bernard WALLET de Poitiers. Enfin dans le domaine des comptes, Pierre KAUFFMANN d'Amiens a été nommé vérificateur aux comptes, charge qu'il assume avec rigueur depuis 3 ans.

Je tiens à souligner que la mise à jour de ces outils informatiques par nos amis, traduisent notre volonté de maintenir au plus haut notre visibilité et le bon fonctionnement de nos actions.

LE BULLETIN : un lien entre nous

Enfin, je ne peux pas passer sous silence le développement de notre bulletin de liaison, véritable lien «entre nous»: maquette redessinée, développement de la couleur, mise en page aérée, photographie, infographie et informations pratiques. Tout ceci grâce à l'équipe de rédaction qui m'a entourée durant ces dernières années, en particulier à Isabelle CHAMPAIN, de l'UIA de Poitiers, qui en a assuré la mise en pages.

Françoise DAVID-SCIARA (UIA Poitiers)

Organisation d'activités culturelles, de loisirs ou touristiques : quelles obligations pour les associations ?

De très nombreuses associations du réseau de l'UFUTA (UTA, UIA, UTL, UPT…) proposent à leurs étudiants, dans le cadre de leurs activités, des sorties à caractère culturel, historique, scientifique, voire des séjours et des voyages découverte. Mais ces associations ignorent que, dans bien des cas, elles ne peuvent organiser ce type d'activités si elles ne sont pas en capacité de **justifier qu'elles sont immatriculées au registre national des opérateurs de voyages et de séjours** (Articles L211-1 à L211-23 du Code du Tourisme).

Au regard du Code du Tourisme, qui doit être immatriculé ?

L'obligation de justifier d'une immatriculation s'applique à toutes les personnes physiques ou morales (dont les associations) qui se livrent ou apportent leur concours, quelles que soient les modalités de leur rémunération, aux opérations consistant en l'organisation ou la vente :

- de forfaits touristiques (voyages et séjours: comprenant au moins deux opérations portant respectivement sur le transport, l'hébergement, ou d'autres services touristiques telles que des visites de musées, de site ou monuments historiques, recours à un guide…

- dépassant vingt-quatre heures ou incluant une nuitée - vendus ou offerts à la vente à un prix tout compris).

- de services fournis à l'occasion de voyages ou de séjours (transports, hébergement, restauration).

- de services liés à l'accueil touristique (visites de musées et/ou de monuments historiques).

Comment une association peut-elle obtenir une immatriculation ?

A l'exception de celles dont c'est le métier (à l'exemple des associations du tourisme social, éthique et solidaire), la quasi-totalité des associations ne peut réunir les conditions pour obtenir leur inscription au Registre national des opérateurs de voyages et de séjours. En effet, toute demande devra impérativement être accompagnée de documents justifiant que l'association :

- a obtenu, auprès d'un organisme financier (banque, assurance…), **une garantie financière** (ce qui quasiment impossible compte tenu de la réglementation imposée par le Code du Tourisme).

-a souscrit une assurance spécifique garantissant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle (cette assurance n'est accordée que dans le cadre d'une immatriculation. Ces garanties ne sont pas couvertes par l'assurance Responsabilité Civile).

Dans quels cas les associations peuvent être dispensées de justifier une immatriculation?

Les associations ne sont pas tenues de justifier de cette immatriculation :

- si elles n'organisent ce type d'activités qu'exceptionnellement (activités non annuelles).

- si un séjour est organisé pour la tenue de leurs assemblées générales et pour leurs seuls adhérents (les sorties touristiques, organisées à l'occasion des assemblées générales ne sont pas concernées par cette dispense, en particulier lorsque ces activités sont également proposées à des personnes non adhérentes telles que les conjoints).

- si les séjours ou voyages ne regroupent que des jeunes mineurs et se déroulent sur le territoire français (les séjours et voyages à l'étranger ne sont pas concernés par cette dispense).

Les associations peuvent bénéficier, par extension, de l'immatriculation d'une fédération ou union ?

Le Code du Tourisme prévoit qu'une association appartenant à une fédération ou une union, elle-même immatriculée et qui accepte de se porter garante de son association, peut bénéficier, par extension, de cette immatriculation. Cette disposition est importante car elle permet aux associations qui ne peuvent y parvenir, de justifier d'une immatriculation pour leur activités de séjours, voyages et autres sorties.

La Chambres des associations vous propose son extension d'immatriculation :

Elle-même immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours et union d'associations, la Chambre des associations propose l'extension de son immatriculation à tout type d'associations. Déjà plusieurs de nos universités ont rejoint la Chambre des associations et bénéficient de ce service.

Alors, **ne restez pas dans l'illégalité ! Ne vous exposez plus à des risques parfois importants** pour l'association et ses dirigeants, en cas d'accident, d'incidents, de défaillances financières !

Prenez contact avec la Chambre des associations afin de bénéficier de l'extension de son immatriculation grâce **à une procédure simple, rapide et peu coûteuse.** Avec l'immatriculation de la Chambre des associations, votre association :

- pourra créer ou poursuivre ses sorties, ses séjours et voyages, en toute liberté, comme vous l'entendez et sans crainte.

- bénéficiera de l'intervention de la Garantie Financière et de l'assurance Responsabilité Civile de notre union, en cas de besoin.

Chambre des associations :

Par mail à cda@cda-asso.comm ou tourisme@cda-asso.com

Par téléphone au 01 48 83 66 40 ou 06 81 36 45 02

Document transmis par

Jean-Louis LAVIGNE (UIA Créteil)

UTL LE MANS

Au printemps 2016, en Assemblée générale constitutive a été créée l'association Universitaire de Temps Libre du Mans, scellant ainsi le passage de la structure universitaire précédente à une structure associative. L'association a ensuite été déclarée début avril. Les liens avec l'Université du Maine, université de rattachement, restent très forts; le siège social de l'association et bon nombre d'activités restent localisés sur le campus universitaire. Après une période transitoire qui a permis d'organiser la rentrée, le 25 novembre 2016 s'est tenue la 1ere Assemblée générale; le nouveau Conseil d'administration a élu sa présidente : Eliane BONNEFON.

UTL du Mans - Boulevard Olivier Messiaen - 72017 Le MANS cedex 9 - site: lemansutl.blogspot.fr

Céline MENIL (UTL Le MANS)

Retour sur les XVIIIèmes Assises Nationales de l'UFUTA à GAP

C'est à l'université du temps libre (UTL) de GAP que se sont déroulées les 18èmes Assises Nationales de l'UFUTA, du 15 au 18 juin 2016. Le plaisir de découvrir, pour beaucoup, cette ville du Sud-Est de la France, a été décuplé par la chaleur de l'accueil que nous avait réservé Christine MIEGE, présidente. Rappelons que le thème 2016 : « le bonheur d'apprendre, hier, aujourd'hui et demain » trouva d'emblée ses lignes de force, grâce à une pensée de Philippe MERIEU mise en valeur sur la plaquette d'accueil qui disait : « Le bonheur d'apprendre est un évènement qui fait grandir, quand il accède à la compréhension du Monde ». M. François DAROUX adjoint au maire de GAP chargé de l'éducation et de l'enseignement supérieur représentant le premier magistrat, retenu, accompagné de Christian GRAGLIA fondateur de l'UTL (1993) président jusqu'en 2013, avaient tenu à accueillir les congressistes qui, sans tarder, découvraient au cours de la conférence inaugurale animée avec verve par Luc GARRAUD, botaniste au conservatoire alpin, « que les Gapendais, depuis le 18ème siècle, accumulent les savoirs en science botanique ». Disons-le, ce fut un véritable voyage initiatique dans cette magnifique région et sa flore si riche. Dominique BREILLAT professeur émérite de Droit Public, tous deux de l'UIA de Poitiers. De même les deux travaux présentés par l'UTL de GAP avec Danielle ALLOIN et la contribution de l'UIA de BELLEY devaient nous transporter vers des « terra incognita ». En fait, l'ambiance à la fois amicale et studieuse de ces entretiens s'inscrivait parfaitement dans le thème.

Par ailleurs, la visite commentée de Gap, cité alpine sertie dans un écrin de montagnes, baignée par la Durance ne pouvait qu'imprimer des souvenirs inédits qui furent largement développés au cours d'un dîner « terroir » mémorable. Enfin, une table ronde animée par Françoise DAVID-SCIARA, Présidente de l'UFUTA, permettait de mieux saisir l'importance de la reconnaissance officielle représentée par la signature scellant d'une convention nationale l'avenir de l'UFUTA.

In fine, ces Assises réussies ne pouvaient s'achever que par un dîner de gala sur les hauteurs de la ville, moments d'amitié partagée, occasion solennelle aussi de remercier vivement et chaleureusement toute l'équipe organisatrice de l'UTL de Gap.

Pour 2018, année des XIXèmes Assises, les contacts d'organisation sont en cours.

Françoise DAVID-SCIARA (UIA Poitiers)

A l'occasion du prix de la recherche (juin 2016)

Pour la première fois cette année, le prix de la recherche n'a pas été décerné faute de candidats. C'est l'occasion de mettre ce concours en perspective.

Je ne crois pas me tromper en disant que le prix de la recherche est presque d'origine. Il était lié à l'idée que l'on se faisait des universités regroupées dans notre Union. On sait que, pour en faire partie, celles-ci sont adossées à une Université entendue au sens classique, et que ce qui caractérise ce type d'établissement, c'est de proposer de faire de la recherche. La proposition faite à nos membres de s'exprimer de cette façon-là tenait évidemment compte du fait que nos étudiants n'étaient pas des chercheurs, même si certains avaient pu l'être. Il n'était pas question de formuler les mêmes exigences que pour la recherche traditionnelle, mais de prendre en compte l'intérêt que nos étudiants pouvaient avoir pour ce type de démarche, en s'y approchant du mieux qu'ils pouvaient. Et l'expérience a montré que cette ouverture était juste. Pendant longtemps, le concours a été annuel, et les candidatures n'ont pas manqué, tantôt sur des sujets libres, tantôt sur un sujet commun qui débouchait sur un livre. Le tout a produit des travaux forts intéressants. L'alternative a été écarté dans la première décennie de ce siècle au bénéfice des sujets libres, quand on a perçu la réticence des universités à travailler sur un thème commun. Parallèlement, il y avait des signes d'intérêt moindre pour ce genre d'exercice (j'entends la recherche).

Il a donc été décidé de n'ouvrir un concours de recherche qu'une année sur deux, et de glisser entre les deux un concours d'écriture, cette pratique connaissant un développement sensible au sein des universités. Dans un premier temps, cette formule a paru satisfaisante, et les propositions faites par nos étudiants dans le cadre de ces concours n'ont pas démérité, pour la plupart d'entre elles. Pour ce qui est du prix de la recherche, on pouvait avoir le sentiment que l'exercice était encore apprécié. Lors du dernier concours (2014), 7 universités ont candidaté (Poitiers, Essonne, Le Mans, Nantes, Saint-Nazaire, Saint-Germain-en-Laye, et Montpellier). Sans doute ne s'agit-il là que d'une minorité par rapport à la quarantaine de nos membres, mais elle n'est pas ridicule. Cette petite liste montre qu'il n'est pas nécessaire d'appartenir à une grosse Université pour se lancer dans ce challenge. J'ajouterai que certains primés en sont d'ailleurs issus. Alors, comment interpréter la situation d'aujourd'hui? S'agit-il d'une panne occasionnelle ou d'un signal tendanciel ? Il est difficile de le savoir. J'ai écarté le détournement des ouvrages qui devaient m'être adressés par voie postale par un facteur en mal de lecture.

Quant au concours d'écriture, qui donne lieu à des Plumes et dont la carrière est plus courte, on a constaté un intérêt indiscutable de nos universités lors des premières saisons. Pour répondre à des talents divers, trois catégories avaient été ouvertes : poésie, nouvelle, et essai thématique. Les candidats n'ont pas manqué, sauf pour la troisième voie, toujours peu représentée. Par contre, le dernier (2015) a révélé des singularités. S'il y a eu 6 propositions, 5 d'entre elles – souvent de qualité – sont venues de la même Université, celle de Haute-Mayenne, la dernière venant de Dreux. Là encore, il est difficile de dire s'il y a un affaissement des vocations.

Bien sûr, je n'oublie pas le concours de photos et de vidéos (nos Chardons), qui répond à une cadence propre (tous les 4 ans), et qui a plus d'ancienneté que les Plumes. Il a produit des résultats intéressants. Mais là encore, le dernier en date (Nantes 2015) a montré un resserrement géographique des concurrents (venant de Nantes et de Saint-Nazaire). Sans doute sera-t-il nécessaire d'explorer d'autres formes ? Il ne me semble pas inutile que nos universités se livrent à des joutes pacifiques. Cela fait aussi partie du lien qui doit s'établir entre elles par notre intermédiaire.

Yvon LE GALL, Président du Comité Scientifique

PRÉSIDENT

Stéphane RAVAILLE
UTA - AGDE

Vice-Présidente

Marie-Denise RISS-COLY
IUTA - Amiens

Secrétaire

Céline MENIL
UTL - Le Mans

Trésorier

Christian LATRY
UTA - Boulogne

Secrétaire Adjoint

François AMBOLET
UTL - Essonne

Trésorier Adjoint

André LE POTTIER
UIA - Créteil

Membres du bureau

Jean-Louis CHEMIN
UTL - Mayenne

Françoise DAVID-SCIARA
UIA - Poitiers

Président du Comité Scientifique

Yvon LE GALL
UP - Nantes

Membres du Conseil d'Administration

Jean COUDERT
UTL - Orléans

Annette ENTRAIGUES
UIA - Meaux

Claudine METTAIE
UTL - Blois

Nicole PETITOT
UO - Besançon

Gérard POTENNEC
UIA - Royan

François VELLAS
U3A - Toulouse

L'année 2017 sera placée artistiquement sous le sceau du centenaire de Rodin, disparu en novembre 1917

Dans le cadre de ce centenaire qui se déroulera toute l'année, une trentaine de musées en France possédant des œuvres de l'artiste vont les remettre en avant. L'exposition la plus importante aura lieu à Paris au Grand Palais du 29 mars à fin juillet.

Outre deux documentaires à la télévision, 7-8 ouvrages, un timbre, une pièce à son effigie, l'un des temps les plus forts du centenaire sera marqué par la sortie au cinéma d'un film centré sur les 10 années les plus créatives de l'artiste.

Ce film de Jacques DOILLON joué par Vincent LINDON dans le rôle titre, sortira dans environ 200 cinéma dans toute la France au mois de mai.

A l'occasion de la sortie du film, nous aimerions que naissent des conférences Rodin mêlant les œuvres et le film. Pour ce faire, nous pourrons remettre « une mallette », un « kit » de documents, très probablement sous la forme d'une présentation Power Point aux conférenciers. Ces documents seront écrits par le Musée Rodin, musée qui gère le centenaire, musée qui a accueilli de long mois l'équipe du film afin que ce dernier soit dans la plus exacte authenticité.

Nous commençons notre collaboration avec le Musée et ces documents devraient être prêts à partir du mois de mars.

Il y aura pour le public de l'UFUTA, deux types de parcours possibles dans les villes où des œuvres de Rodin seront mises à l'honneur : la possibilité d'une conférence, la vision du film et la visite d'un lieu exposant des œuvres. Bien sûr des partenariats de communication pourront se nouer tel que la salle annonçant la conférence, le lieu d'exposition communiquant sur le film… Dans les villes où il n'y a pas d'œuvres de l'artiste, des passerelles pourront être trouvées entre les salles et la conférence.

Nous aimerions vraiment vous inciter à faire correspondre les conférences avec la sortie du film. Faire une conférence Rodin plusieurs mois après que le film ne soit plus en salle aura moins d'intérêt pour le participant.

Entre le film et la conférence, nous souhaitons créer des synergies de communication : au fur et à mesure que les conférences vont se créer et que vous m'en informerez, je rentrerai en contact avec le cinéma et les organisateurs de la conférence en Région, en demandant à chacun de communiquer vers l'autre (que la salle communique sur la conférence UFUTA, que la conférence communique vers le film et la salle qui le projette).

Olivier GESLIN

Université Inter-Âges du BUGEY

Délimité par le Haut Rhône, le Bugey est une région que beaucoup méconnaissent mais que l'on adopte immédiatement dès qu'on la découvre. De nombreux auteurs en attestent par leurs écrits : ceux de Lamartine certes, mais aussi de Guillevic, Roger Vaillant, Gertrude Stein et bien d'autres… Le fleuve a marqué son histoire, tantôt traversé lorsque le Bugey appartenait au duché de Savoie, tantôt frontière lorsqu'il fut rattaché à la Bourgogne. Ses chemins de randonnée sont multiples, que ce soit au cœur des vignobles, le long de ses pittoresques rivières ou sur les pentes du Grand Colombier. Belley en est sa capitale historique.

Cependant, assez éloignés des grands centres universitaires, de nombreux habitants du Bugey ont souhaité que naisse, dans l'esprit des universités populaires, une structure capable de leur offrir, quels que soient leur âge et leur niveau de formation la possibilité d'élargir l'horizon de leurs connaissances ainsi que l'occasion de rencontres enrichissantes.

C'est ainsi qu'à l'initiative de la municipalité de Belley, fut créée en 2011 l'Université Inter-Âges du Bugey (UIAB) qui en 2015, sous l'égide de l'Université Jean Moulin de Lyon, rejoignit l'UFUTA. Ses membres sont pour moitié Belleysans. les autres adhérents résident dans les villages voisins, mais aussi en Isère ou en Savoie.

Le programme des activités de l'UIAB s'inspire de celui des Universités Inter-Âges. Il est proposé chaque année, d'octobre à mai, un programme d'une vingtaine de conférences dont les thèmes variés peuvent également être choisis en tenant compte, dans la mesure du possible, de l'actualité et des préoccupations du moment comme : la régionalisation, le réchauffement climatique, l'Économie sociale et solidaire…

L'UIAB organise également des sorties. Elles permettent la découverte de l'histoire locale, de la nature, de musées ainsi que de sites scientifiques ou historiques. Ces sorties peuvent être organisées en complément ou en illustration des conférences et quelquefois en collaboration avec d'autres associations bugistes plus spécialisées par exemple en botanique, ornithologie ou astronomie.

Des ateliers animés par des bénévoles sont proposés aux adhérents, cette année : initiation à l'informatique, connaissance du droit, philosophie, géologie et généalogie. Un partenariat avec un organisme local de formation en langues permet d'offrir aux Adhérents, s'ils sont assez nombreux, l'apprentissage de l'anglais, de l'italien ou de l'espagnol à des tarifs préférentiels.

De plus, l'Université Inter-Âges du Bugey, directement ou par l'intermédiaire de l'Amicale des anciens élèves s'emploie à créer des liens étroits avec la Cité scolaire du Bugey. Elle s'associe à la réalisation de certains projets pédagogiques et s'efforce de présenter, chaque année, au moins une conférence au sein de l'établissement scolaire.

Elle a choisi pour emblème un trèfle à quatre feuilles synonyme de chance : chance de vivre de belles rencontres, des moments exaltants, chance de partager le bonheur d'apprendre.

Petit poucet de l'UFUTA, l'Université Inter-Âges du Bugey a plus d'un caillou dans ses poches, elle compte bien les semer et continuer son chemin.

Michèle LELAURAIN (UIA du Bugey)

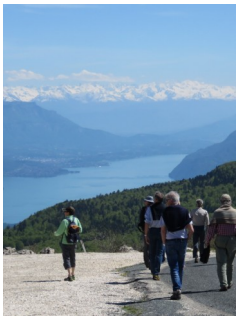

Ça marche chez nous : La fête de l'UTL 34

Laissez-moi dans un premier temps vous présenter très rapidement l'Université du Temps Libre du Bas Languedoc dont le titre – un peu long – peut être abrégé en UTL34. De forme associative elle a son siège à Agde en bord de mer Méditerranée. Nous avons environ 1100 adhérents. Les lieux de cours sont répartis dans 6 villes appelées Ville centre (Agde, Frontignan, Lamalou-les-Bains, Mèze, Sète, Tourbes) et trois villes annexes qui ne reçoivent que quelques heures de cours (Balaruc-les-Bains, rattachée à Frontignan; Marseillan et Vias, rattachées à Agde). Dans chaque ville centre, un conseil de proximité gère les affaires locales et fait l'interface entre le CA d'une part et les adhérents, la mairie du lieu d'autre part. Le Conseil de proximité a aussi vocation à faciliter la tâche des enseignants et résoudre tous les problèmes de la vie quotidienne de l'UTL34. A la tête d'un conseil de proximité, un(e) vice-président(e) aidé(e) d'un(e) adjoint(e) Tous deux membres du CA de l'UTL34.Lorsqu'en 2005 j'ai pris la présidence de l'UTL34, depuis son origine (en 1999) était organisée une cérémonie de remise de diplômes qui durait environ 2 à 3 heures en matinée. Au cours de la cérémonie un membre du corps professoral était désigné par le Président pour prononcer « un discours d'usage ». J'ai eu l'insigne honneur en tant que benjamin de l'équipe, d'être le premier à inaugurer cette tradition. Le diplôme de l'Université du Bas Languedoc – diplôme seulement honorifique- était remis à chaque étudiant qui, au cours de l'année universitaire avaient produit un mémoire. Les meilleurs d'entre eux étaient ensuite proposés à l'UFUTA dans le cadre du Prix de la Recherche, et nous avons eu parfois un prix ou des accessits. Cependant, force a été de constater qu'année après année, le nombre d'étudiants souhaitant s'investir dans un travail écrit diminuait fortement. En 2005 lorsque je préside cette cérémonie pour la première fois, seulement deux récompenses vont être attribuées et dans les deux cas, des habitués de l'exercice…devant une cinquantaine d'étudiants, si on enlève des spectateurs les membres du CA.

FESTIVITÉS TOURNANTES

J'ai alors proposé au CA que je dirigeais de réfléchir à une refonte complète de cette cérémonie. Les propositions ont conduit à créer non plus la cérémonie de remise des diplômes mais la fête de l'UTL34. Cette fête est organisée par la commission des fêtes qui se compose :

- d'un noyau dur, toujours le même, de membres du CA volontaires mais aussi d'adhérents qui le souhaitent. La règle : au moins deux personnes (car il peut y avoir un absent) par ville centre, soit aujourd'hui environ une quinzaine de personnes. L'intérêt de ce noyau est l'effet d'expérience…
- de tous les membres du conseil de proximité de la ville centre qui reçoit la fête, sachant que le lieu change tous les ans pour mettre à l'honneur une ville différente selon le même tour (cette année c'est Mèze). Cela représente une dizaine de personnes. Le ou la vice-président(e) de la ville qui reçoit est désignée par le CA vice-président(e) de la commission, entre un an à 18 mois avant. La fête se déroule toujours soit fin mai soit début juin, c'est-à-dire le premier samedi après la fin des cours. Elle dure toute la journée (9h 30 / 16h 30). Elle comprend un repas (à midi) offert par l'UTL34 à tous les adhérents. Chaque adhérent a la possibilité d'inviter une et une seule personne non membre de l'association. Cette fête est conçue également pour être une vitrine et donner envie à des non adhérents de nous rejoindre. Nous avons chaque année environ 500 participants. Le travail de la commission commence en septembre par le débriefing de la fête précédente. On essaie d'analyser ce qui a bien marché (on garde) et moins bien marché (la sono en plein air par exemple) pour améliorer. Puis, au cours de l'année universitaire, la commission travaille au contenu de la fête, au choix du traiteur, et à la répartition des tâches de chacun. Sont également décidées les dates d'inscription des adhérents car ne peuvent accéder à la fête que des gens inscrits. La fête commence toujours par le discours d'ouverture du président – moment, il faut bien le dire, très convenu où je remercie tous ceux qui ont participé à l'aventure : les professeurs et conférenciers ainsi que tous les élus (maires et adjoints, présidents de la communauté d'agglomération, du département). Pendant ce discours, une plage de 10 à 15 mn environ est proposée au Maire de la commune qui nous reçoit pour qu'il s'adresse à tous nos adhérents. C'est une manière de remercier l'équipe municipale de son soutien. Je peux vous dire que l'élu adore ce moment-là. Pour nous, c'est renforcer les liens vis-à-vis de ceux qui nous offrent gracieusement des locaux tout au long de l'année. Ces liens sont souvent utiles en cas de problème et je peux vous dire que même absents, les élus savent que je les ai cités dans mon discours et en sont toujours reconnaissants à l'UTL34. La fête continue par le discours d'usage d'un membre de l'équipe professorale d'une vingtaine de minutes. Thème libre comme il se doit dans le respect des statuts de l'association. Ensuite, selon le programme établi par la commission, nous enchaînons avec la remise des diplômes (de 0 à 3 selon les années) les saynètes proposées par les étudiants en relation avec les professeurs (saynète de philosophie, de russe, d'anglais) ou des chorales (celle d'espagnol est très attendue) et notre atelier théâtre [(1)]. C'est un moment fort de convivialité où chaque professeur peut choisir d'y participer et met à l'honneur à la fois sa discipline et ses étudiants. Entre septembre et mars les professeurs font savoir leur souhait d'y participer avec le temps de passage désiré. Mon travail au cours du mois d'avril est d'imposer à tous un temps de passage compatible avec la durée de la fête, tout en permettant à chacun de participer. L'intérêt qui se renforce chaque année, c'est le sentiment fort d'appartenance à un groupe, à une même association.

Si les adhérents ne se Bousculent pas pour produire des écrits, par contre ils sont nombreux à vouloir « monter sur scène ».

En plus des spectacles proposés par nos adhérents, nous ajoutons au cours de cette fête la mise à l'honneur d'une ou deux associations de la ville qui nous reçoit. Associations de danse, de musique, des joutes (Sète), de judo (Tourbes champion de France junior). C'est un moment intergénérationnel où les jeunes de ces associations sont tout fiers de montrer ce qu'ils savent faire. En général ces prestations sont gratuites et de grande qualité. La récompense d'un ou plusieurs enseignants qui ont décidé d'arrêter leur collaboration Un ou deux numéros d'artiste régional, en général payant.

ÉVOLUTION

NB la pause méridienne est l'objet d'un apéritif pour tous et du repas réservé aux seuls inscrits. Depuis maintenant 2 ans juin 2017 sera la 3ème année, nous terminons notre fête par un petit bal fort sympathique d'une petite heure. Le succès ne se dément pas et la fête de l'UTL34 est un moment très attendu. Au cours de la préparation par la commission des fêtes, lorsque des problèmes épineux de choix se font jour, c'est le président qui arbitre ou si nécessaire, afin de diminuer les tensions qui peuvent apparaître, c'est le CA qui tranche.

Au cours du temps quelques difficultés sont apparues :

1° le coût global de la fête. Chaque ville centre qui reçoit souhaite faire de cette fête un moment mémorable. Pour cela elle avait tendance à proposer un traiteur de qualité, un repas de plus en plus cher et des prestations d'artistes professionnels avec un coût croissant. J'ai été amené à proposer au CA -qui l'a accepté- un montant maximal de dépenses à ne pas dépasser. 1€ par étudiant inscrit soit pour cette année 11 000€ environ.

2° Le problème des repas. Le traiteur demande en général 8 jours avant (et nous négocions durement pour ne pas avoir 15 jours ou plus) le nombre définitif de repas…. Or, chaque année nous constatons que des adhérents inscrits ne viennent pas. Maladie, imprévu de dernière minute et même si quelques-uns nous préviennent (et malheureusement peu nombreux), c'est souvent en dehors des délais. Si l'an dernier l'erreur était d'un repas, il nous est arrivé d'en payer une cinquantaine pour rien… À ce jour, nous n'avons pas trouvé de solutions satisfaisantes. La gratuité renforce la convivialité et facilite grandement la tâche du trésorier (pas de collecte de chèques, ni d'espèces). Le surbooking est dangereux le jour où tout le monde vient… même si on en fait un peu (mais chut ne le dites pas à nos adhérents) Si vous qui lisez ces lignes avez une idée, nous l'accueilleront avec reconnaissance….

Stéphane RAVAILLE UTL 34

L'UTL Guadeloupe, en marche vers l'avenir !

Gérée par le Service Universitaire de la Formation Continue des Antilles, l'UTL Guadeloupe souhaite orienter sa communication, son développement et ses activités vers un plus large public, en adéquation avec notre époque.

Historiquement, c'est un fait, l'UTL est dédiée aux retraité(e)s !

Or, aujourd'hui, force est de constater qu'avoir du temps libre n'est plus un luxe ou une fin de carrière mais une véritable qualité de vie voire un choix !!!

En effet, les mentalités et le contexte économique et social nous amènent à observer une mutation des habitudes, des besoins et des attentes de la vie tant sur le plan personnel que professionnel.

C'est pourquoi l'UTL Guadeloupe se projette sur les années à venir en commençant dès présent à se faire connaître auprès des associations, des institutions sociales, et des entreprises locales.

Objectif : cibler les parents isolés, les salariés à mi-temps, les personnes en recherche d'emploi, les parents au foyer… afin de leur proposer via nos ateliers et nos conférences de renouer avec le marché du travail.

Le Service Universitaire de la Formation Continue des Antilles compte se servir de l'UTL comme un véritable outil pour limiter les écarts sociaux et l'isolement des individus.

Notre force : des adhérents Guadeloupéens dynamiques et volontaires voulant partager leur expérience avec cette nouvelle génération !

Prêts à investir de leur temps, ils espèrent ainsi pouvoir rester connectés à ces nouveaux modes de vies et de pensées.

L'UTL de demain, l'UTL multi générations pour un tremplin vers l'avenir !

Avec près de 40 formations diplômantes et professionnelles, allant du DAEU au BAC +5, la formation continue de Guadeloupe à les moyens ensuite, de proposer à ce nouveau public une continuité d'insertion en collaboration directe avec la mission locale et le pôle emploi. Que ce soit en cours du soir ou en alternance, dans le tertiaire, le tourisme, l'environnement, le social ou la préparation aux concours, toute personne motivée peut trouver une solution à son avenir professionnel. Et l'UTL peut en être le point de départ !

UTL des Antilles et de la Guyane
Boulevard Légitimus
Bât. de la MAE
BP250
97175 POINTE-À-PITRE

Union Française des Universités Inter-Âges (UFUTA)
Siège social : Maisons des Associations du 3ème arrondissement
5 rue Perrée - 75003 PARIS
☎ : 01 53 01 76 94

Chargée de la communication : Françoise David-Sciara
3 rue du paradis - 86280 SAINT BENOÎT

Contacts :
☎: 05 49 57 13 51
Site internet : ufuta.fr
@ : ufuta@ufuta.fr

Directeur de la publication : Stéphane Ravaille
Secrétaire de rédaction : Françoise David-Sciara
Textes et infographies : Alizé Beaucourt, Françoise David-Sciara, Olivier Geslin, Jean-Louis Lavigne, Yvon Le Gall, Michèle Lelaurin, Céline Ménil, Stéphane Ravaille
Conception et mise en page : Isabelle Champain, UIA de Poitiers